

Image not found or type unknown



## licenciement pour faute et incompétence

Par **choucette**, le **28/10/2008** à **13:21**

je viens d'être licencié pour faute dont les motifs suivants sont évoqués sur ma lettre :

4 erreurs de facturation client

changement d'un ruban d'imprimante sans avoir oter la protection

plaintes des clients suite aux erreurs sur leurs factures

incompétence professionnelles

les motifs sont-ils suffisant pour que je sois licencié pour faute?

Il n'est pas indiqué sur ma lettre si c'est une faute grave ou lourde?

comment ça va se passer auprès des assedec ?

puis je constester mon licenciement et de quelle manière ?

merci pour vos réponses

cordialement

choucette